

REPORT D'UNE ECHEANCE
DE PAIEMENT D'ANNUITE

MEUBLATEX SA

Siège social : Route de Tunis- ElHamada Kébira -4011 Hammam Sousse-

La société MEUBLATEX SA informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « Meublalex 2015 » visé par le CMF en date du 28/04/2016 sous le n°16-938, **du report au 30/07/2019 du paiement de la troisième échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 30/06/2019.

Les montants non payés à l'échéance du 30/06/2018, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux de **11%**.